

# 1K UV Clear

## Fiche de données de sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

Date d'émission: 10/10/2019

Date de révision: 10/10/2019 update 2023/01/13

Version: 1.0

### SECTION 1: Identification

#### 1.1. Identification

Forme du produit : Mélange  
Nom du produit : 1K UV Clear  
Code du produit : 5680059 / REZ1051

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée : Finition d'automobile

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

##### Fabricant

Peter Kwasny GmbH  
96 Heibronner Str.  
Gundelsheim, 74831 - Germany  
T 49(0) 6269-95-20

##### Distributeur

Peter Kwasny Inc  
62-64 Enter Lane  
Islandia, NY 11749  
T 1-844-726-6330 (toll free North America)

##### Distributeur

Peter Kwasny Spraypaint Canada Inc  
40 University Avenue, Suite 904  
Toronto, ON M5J 1T1

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : 352-323-3500 (24 heures / 7 jours par semaine)

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification GHS

Flam. Aerosol 1  
Press. Gas (Liq.)  
Skin Irrit. 2  
Eye Dam. 1  
Skin Sens. 1  
STOT SE 3  
Asphy simple

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Étiquetage GHS

Pictogrammes de danger (GHS) :



GHS02



GHS04



GHS05



GHS07

Mention d'avertissement (GHS) :

Danger

Mentions de danger (GHS) :

Aérosol extrêmement inflammable. Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur. Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque des lésions oculaires graves. Peut provoquer somnolence ou des vertiges. Peut déplacer de l'oxygène et causer une suffocation rapide.

Conseils de prudence (GHS) :

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Récipient sous pression: ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Se laver les mains, les avant-bras et le visage soigneusement après manipulation. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin. EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/médecin. Stocker dans un endroit bien ventilé. Garder sous clef. Protéger du rayonnement solaire. Ne

# 1K UV Clear

## Fiche de données de sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F. Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

### 2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 2.4. Toxicité aiguë inconnue

Non applicable

## SECTION 3: Composition/information sur les ingrédients

### 3.1. Substances

Non applicable

### 3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%
Oxyde de diméthyle	(n° CAS) 115-10-6	30 - 60
Acétate d'éthyle	(n° CAS) 141-78-6	10 - 30
Acétone	(n° CAS) 67-64-1	3 - 13
Octahydro-4,7-méthano-1H-indenediyl)bis(méthylène) diacrylate	(n° CAS) 42594-17-2	3 - 7
Triacrylate de (2,4,6-trioxo-1,3,5-triazine-1,3,5(2H,4H,6H)-triyli)triéthylène	(n° CAS) 40220-08-4	1 - 5
Acétate de n-butyle	(n° CAS) 123-86-4	1 - 5
Cyclohexanone	(n° CAS) 108-94-1	1 - 5
1,6-Diisocyanatohexane homopolymérisé, séquencé avec de l'acrylate de 2 hydroxyéthyle	(n° CAS) 264888-31-5	0,5 - 1,5
2-Acide propénoïque acid, produits de réaction avec le pentaérythritol	(n° CAS) 1245638-61-2	0,1 - 1
1-Acétyle-4-(3-dodécyl-2,5-dioxopyrrolidin-1-yl)-2,2,6,6-tétraméthylpipéridine	(n° CAS) 106917-31-1	0,1 - 1
Diacrylate d'hexaméthylène	(n° CAS) 13048-33-4	0,1 - 1
Diacrylate de 2-éthyl-2-[[[(1-oxoallyl)oxy]méthyl]propane-1,3-diyle	(n° CAS) 15625-89-5	0,1 - 1

\*Nom chimique, numéro CAS et/ou la concentration exacte ont été tenus au secret commercial

## SECTION 4: Premiers soins

### 4.1. Description des premiers secours

- Premiers soins après inhalation : S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Donner de l'oxygène ou pratiquer la respiration artificielle si nécessaire. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
- Premiers soins après contact avec la peau : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment Eau. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.
- Premiers soins après contact oculaire : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- Premiers soins après ingestion : Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin. Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. Consulter un médecin en cas de malaise.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes/effets après inhalation : Peut causer une irritation des voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou des vertiges. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent provoquer des asphyxies par réduction de la teneur en oxygène. Symptômes de carence en oxygène comprennent la difficulté à respirer, maux de tête, des étourdissements, des nausées, une perte de conscience ou la mort.
- Symptômes/effets après contact avec la peau : Provoque une irritation cutanée. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, des dessèchements, une délipidation et une gerçure de la peau. Peut provoquer une allergie cutanée.
- Symptômes/effets après contact oculaire : Provoque des lésions oculaires graves. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive. Peut provoquer des brûlures.
- Symptômes/effets après ingestion : Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Des symptômes peuvent apparaître ultérieurement. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

# 1K UV Clear

## Fiche de données de sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

### SECTION 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Utiliser les moyens adéquats pour combattre les incendies avoisinants.  
Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un jet d'eau.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie : Aérosol extrêmement inflammable. Les produits de combustion peuvent inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone.  
Danger d'explosion : La chaleur peut provoquer une pressurisation et l'éclatement des conteneurs clos, propageant le feu et augmentant le risque de brûlures/blessures. Les vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie : Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu.  
Protection en cas d'incendie : Rester en amont du vent par rapport à l'incendie. Porter un habit pare feu complet incluant un équipement de respiration (SCBA).  
Autres informations : Les vapeurs peuvent être plus lourdes que l'air, et elles peuvent voyager le long du sol jusqu'à une source d'ignition distante et s'enflammer.

### SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Porter les vêtements protecteurs recommandés dans la section 8. Isoler la zone de danger et interdire l'accès au personnel non protégé et non autorisé. Écarter toute source éventuelle d'ignition. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Prendre des précautions spéciales pour éviter des charges d'électricité statique.

##### 6.1.1. Pour les non-secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

##### 6.1.2. Pour les secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention : Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Contenir et/ou absorber le déversement avec une substance inerte (par ex. du sable ou de la vermiculite) puis placer ensuite dans un conteneur adapté. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.  
Procédés de nettoyage : Balayer ou pelleter le produit déversé et le mettre dans un récipient approprié pour élimination. Ventiler la zone.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle"

### SECTION 7: Manutention et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Dangers supplémentaires lors du traitement : Récipient sous pression: ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer. Déchets dangereux par suite de risque explosion.  
Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Ne pas avaler. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.  
Mesures d'hygiène : Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Se laver les mains après toute manipulation.

#### 7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques : Suivre des procédures de mise à la terre appropriées pour éviter l'électricité statique.  
Conditions de stockage : Conserver hors de la portée des enfants. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F. Conserver dans un endroit à l'abri du feu. Conserver à l'abri du soleil et de toute autre source de chaleur. Stocker dans un endroit bien ventilé.

# 1K UV Clear

## Fiche de données de sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

### SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

<b>Oxyde de diméthyle (115-10-6)</b>		
Non applicable		
<b>Acétate d'éthyle (141-78-6)</b>		
ACGIH	ACGIH TWA (ppm)	400 ppm
OSHA	OSHA PEL (TWA) (mg/m <sup>3</sup> )	1400 mg/m <sup>3</sup>
OSHA	OSHA PEL (TWA) (ppm)	400 ppm
IDLH	US IDLH (ppm)	2000 ppm (10% LEL)
NIOSH	NIOSH REL (TWA) (mg/m <sup>3</sup> )	1400 mg/m <sup>3</sup>
NIOSH	NIOSH REL (TWA) (ppm)	400 ppm
<b>Diacrylate de 2-éthyl-2-[[[(1-oxoallyl)oxy]méthyl]propane-1,3-diyle (15625-89-5)</b>		
Non applicable		
<b>Diacrylate d'hexaméthylène (13048-33-4)</b>		
Non applicable		
<b>1-Acétyle-4-(3-dodécyl-2,5-dioxypyrrolidin-1-yl)-2,2,6,6-tétraméthylpipéridine (106917-31-1)</b>		
Non applicable		
<b>2-Acide propénoïque acid, produits de réaction avec le pentaérythritol (1245638-61-2)</b>		
Non applicable		
<b>1,6-Diisocyanatohexane homopolymérisé, séquencé avec de l'acrylate de 2 hydroxyéthyle (264888-31-5)</b>		
Non applicable		
<b>Cyclohexanone (108-94-1)</b>		
ACGIH	ACGIH TWA (ppm)	20 ppm
ACGIH	ACGIH STEL (ppm)	50 ppm
OSHA	OSHA PEL (TWA) (mg/m <sup>3</sup> )	200 mg/m <sup>3</sup>
OSHA	OSHA PEL (TWA) (ppm)	50 ppm
IDLH	US IDLH (ppm)	700 ppm
NIOSH	NIOSH REL (TWA) (mg/m <sup>3</sup> )	100 mg/m <sup>3</sup>
NIOSH	NIOSH REL (TWA) (ppm)	25 ppm
<b>Acétate de n-butyle (123-86-4)</b>		
ACGIH	ACGIH TWA (ppm)	50 ppm (Butyl acetates, all isomers)
ACGIH	ACGIH STEL (ppm)	150 ppm (Butyl acetates, all isomers)
ACGIH	Remarque (ACGIH)	Eye & URT irr
OSHA	OSHA PEL (TWA) (mg/m <sup>3</sup> )	710 mg/m <sup>3</sup>
OSHA	OSHA PEL (TWA) (ppm)	150 ppm
IDLH	US IDLH (ppm)	1700 ppm (10% LEL)
NIOSH	NIOSH REL (TWA) (mg/m <sup>3</sup> )	710 mg/m <sup>3</sup>
NIOSH	NIOSH REL (TWA) (ppm)	150 ppm
NIOSH	NIOSH REL (STEL) (mg/m <sup>3</sup> )	950 mg/m <sup>3</sup>
NIOSH	NIOSH REL (STEL) (ppm)	200 ppm
<b>Triacrylate de (2,4,6-trioxo-1,3,5-triazine-1,3,5(2H,4H,6H)-triyli)triéthylène (40220-08-4)</b>		
Non applicable		

# 1K UV Clear

## Fiche de données de sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

<b>Octahydro-4,7-méthano-1H-indenediyl)bis(méthylène) diacrylate (42594-17-2)</b>		
Non applicable		
<b>Acétone (67-64-1)</b>		
ACGIH	ACGIH TWA (ppm)	250 ppm
ACGIH	ACGIH STEL (ppm)	500 ppm
OSHA	OSHA PEL (TWA) (mg/m <sup>3</sup> )	2400 mg/m <sup>3</sup>
OSHA	OSHA PEL (TWA) (ppm)	1000 ppm
IDLH	US IDLH (ppm)	2500 ppm (10% LEL)
NIOSH	NIOSH REL (TWA) (mg/m <sup>3</sup> )	590 mg/m <sup>3</sup>
NIOSH	NIOSH REL (TWA) (ppm)	250 ppm

### 8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés	: Assurer une bonne ventilation du poste de travail.
Protection des mains	: Porter des gants appropriés. Porter des gants appropriés résistant aux produits chimiques.
Protection oculaire	: Des lunettes de sécurité ou des protecteurs oculaires sont recommandés en utilisant le produit. Porter un appareil de protection des yeux/du visage.
Protection de la peau et du corps	: Porter un vêtement de protection approprié.
Protection des voies respiratoires	: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Le choix de l'appareil de protection respiratoire doit être fondé sur les niveaux d'expositions prévus ou connus, les dangers du produit et les limites d'utilisation sans danger de l'appareil de protection respiratoire retenu.
Contrôle de l'exposition de l'environnement	: Éviter le rejet dans l'environnement.
Autres informations	: Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Apparence	: Aérosol
Couleur	: Limpide
Odeur	: Caractéristique
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Non applicable
Point d'éclair	: < -18 °C (< -0,4 °F)
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aérosol extrêmement inflammable.
Pression de la vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de la vapeur à 20 °C (68 °F)	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Masse volumique	: 0,8 g/cm <sup>3</sup>
Solubilité	: Aucune donnée disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible

# 1K UV Clear

## Fiche de données de sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

Propriétés comburantes : Aucune donnée disponible

### 9.2. Autres informations

Groupe de gaz : Press. Gas (Liq.)  
Longueur de projection de la flamme : > 75 cm < 100 cm  
Retour de flamme. : Possible

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales. Aérosol extrêmement inflammable. Contenu sous pression. Ce contenant peut exploser s'il est chauffé. Ne pas perforer. Ne pas brûler. Grand risque d'explosion par le choc, la friction, le feu ou d'autres sources d'ignition.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

### 10.4. Conditions à éviter

Chaleur. Matières incompatibles. Étincelles. Flamme nue. Rayons directs du soleil. Surchauffe.

### 10.5. Matières incompatibles

Oxydants puissants. Acides. Alcalis.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Peut inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone.

## SECTION 11: Données toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité Aiguë (voie orale) : Non classé  
Toxicité Aiguë (voie cutanée) : Non classé  
Toxicité aigüe (inhalation) : Non classé.

<b>Oxyde de diméthyle (115-10-6)</b>	
CL50 inhalation rat	164000 ppm/4h
ATE CA (gaz)	164000 ppmV/4h
<b>Acétate d'éthyle (141-78-6)</b>	
DL50 orale rat	5620 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 18000 mg/kg
CL50 inhalation rat	4000 ppm/4h
ATE CA (orale)	5620 mg/kg de poids corporel
ATE CA (gaz)	4000 ppmV/4h
<b>Diacrylate de 2-éthyl-2-[[[(1-oxoallyl)oxy]méthyl]propane-1,3-diyle (15625-89-5)</b>	
DL50 orale rat	5190 mg/kg
DL50 cutanée lapin	5000 mg/kg
ATE CA (orale)	5190 mg/kg de poids corporel
ATE CA (cutané)	5000 mg/kg de poids corporel
<b>Diacrylate d'hexaméthylène (13048-33-4)</b>	
DL50 orale rat	5 g/kg
DL50 cutanée lapin	3600 mg/kg
ATE CA (orale)	5000 mg/kg de poids corporel
ATE CA (cutané)	3600 mg/kg de poids corporel
<b>2-Acide propénoïque acid, produits de réaction avec le pentaérythritol (1245638-61-2)</b>	
ATE CA (orale)	500 mg/kg de poids corporel
<b>Cyclohexanone (108-94-1)</b>	
DL50 orale rat	1544 mg/kg
DL50 orale	800 mg/kg
DL50 cutanée lapin	947 mg/kg
DL50 voie cutanée	947 mg/kg

# 1K UV Clear

## Fiche de données de sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

<b>Cyclohexanone (108-94-1)</b>	
CL50 inhalation rat	8000 ppm/4h
CL50 inhalation rat (Vapeurs - mg/l/4h)	9,8 mg/l/4h
ATE CA (orale)	800 mg/kg de poids corporel
ATE CA (cutané)	947 mg/kg de poids corporel
ATE CA (gaz)	8000 ppmV/4h
ATE CA (vapeurs)	9,8 mg/l/4h
ATE CA (poussière, brouillard)	1,5 mg/l/4h

<b>Acétate de n-butyle (123-86-4)</b>	
DL50 orale rat	10768 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 17600 mg/kg
CL50 inhalation rat	390 ppm/4h
CL50 inhalation rat (Brouillard/Poussière - mg/l/4h)	0,05 mg/l/4h
CL50 inhalation rat (Vapeurs - mg/l/4h)	1,86 mg/l/4h
ATE CA (orale)	10768 mg/kg de poids corporel
ATE CA (gaz)	390 ppmV/4h
ATE CA (vapeurs)	1,86 mg/l/4h
ATE CA (poussière, brouillard)	0,05 mg/l/4h

<b>Acétone (67-64-1)</b>	
DL50 orale rat	5800 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 15700 mg/kg
CL50 inhalation rat	50100 mg/m <sup>3</sup> (Exposure time: 8 h)
ATE CA (orale)	5800 mg/kg de poids corporel
ATE CA (vapeurs)	50,1 mg/l/4h
ATE CA (poussière, brouillard)	50,1 mg/l/4h

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Provoque une irritation cutanée.  
Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Provoque des lésions oculaires graves.  
Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Peut provoquer une allergie cutanée.  
Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé  
Cancérogénicité : Non classé

<b>Diacrylate de 2-éthyl-2-[[[(1-oxoallyl)oxy]méthyl]propane-1,3-diyle (15625-89-5)</b>	
Groupe IARC	2B - Peut-être cancérogène pour l'homme
Figure sur la liste de l'OSHA en tant que substance carcinogène	Oui

<b>Cyclohexanone (108-94-1)</b>	
Groupe IARC	3 - Inclassable

Toxicité pour la reproduction : Non classé  
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

<b>Acétate d'éthyle (141-78-6)</b>	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

<b>Cyclohexanone (108-94-1)</b>	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Peut irriter les voies respiratoires.

<b>Acétate de n-butyle (123-86-4)</b>	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

<b>Octahydro-4,7-méthano-1H-indenediyl)bis(méthylène) diacrylate (42594-17-2)</b>	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Peut irriter les voies respiratoires.

# 1K UV Clear

## Fiche de données de sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

<b>Acétone (67-64-1)</b>	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Non classé

Danger par aspiration : Non classé

<b>1K UV Clear</b>	
Vaporisateur	Aérosol

Symptômes/effets après inhalation : Peut causer une irritation des voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou des vertiges. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent provoquer des asphyxies par réduction de la teneur en oxygène. Symptômes de carence en oxygène comprennent la difficulté à respirer, maux de tête, des étourdissements, des nausées, une perte de conscience ou la mort.

Symptômes/effets après contact avec la peau : Provoque une irritation cutanée. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, des dessèchements, une délipidation et une gerçure de la peau. Peut provoquer une allergie cutanée.

Symptômes/effets après contact oculaire : Provoque des lésions oculaires graves. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive. Peut provoquer des brûlures.

Symptômes/effets après ingestion : Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

Autres informations : Voies d'exposition possibles : ingestion, inhalation, peau et yeux.

## SECTION 12: Données écologiques

### 12.1. Toxicité

Écologie - général : Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

<b>Acétate d'éthyle (141-78-6)</b>	
CL50 poisson 1	220 - 250 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Pimephales promelas [flow-through])
CE50 Daphnie 1	560 mg/l (Exposure time: 48 h - Species: Daphnia magna [Static])
CL50 poissons 2	484 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Oncorhynchus mykiss [flow-through])

<b>2-Acide propénoïque acid, produits de réaction avec le pentaérythritol (1245638-61-2)</b>	
CL50 poisson 1	3,2 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Cyprinus carpio [static])

<b>Cyclohexanone (108-94-1)</b>	
CL50 poisson 1	527 mg/l
CE50 Daphnie 1	800 mg/l
CL50 poissons 2	8,9 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Pimephales promelas)

<b>Acétate de n-butyle (123-86-4)</b>	
CL50 poisson 1	100 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Lepomis macrochirus [static])
CL50 poissons 2	17 - 19 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Pimephales promelas [flow-through])

<b>Acétone (67-64-1)</b>	
CL50 poisson 1	4,74 – 6,33 ml/l (Exposure time: 96 h - Species: Oncorhynchus mykiss)
CE50 Daphnie 1	10294 - 17704 mg/l (Exposure time: 48 h - Species: Daphnia magna [Static])
CL50 poissons 2	6210 - 8120 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Pimephales promelas [static])
CE50 Daphnie 2	12600 - 12700 mg/l (Exposure time: 48 h - Species: Daphnia magna)

### 12.2. Persistance et dégradabilité

<b>1K UV Clear</b>	
Persistance et dégradabilité	Non établi.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

<b>1K UV Clear</b>	
Potentiel de bioaccumulation	Non établi.

<b>Oxyde de diméthyle (115-10-6)</b>	
Coefficient de partage n-octanol/eau	-0,18



# 1K UV Clear

## Fiche de données de sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

<b>Acétate d'éthyle (141-78-6)</b>	
BCF poissons 1	30
Coefficient de partage n-octanol/eau	0,6
<b>Cyclohexanone (108-94-1)</b>	
BCF poissons 1	(will not bioconcentrate)
Coefficient de partage n-octanol/eau	0,86 (at 25 °C)
<b>Acétate de n-butyle (123-86-4)</b>	
Coefficient de partage n-octanol/eau	1,81 (at 23 °C)
<b>Acétone (67-64-1)</b>	
BCF poissons 1	0,69
Coefficient de partage n-octanol/eau	-0,24

### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.5. Autres effets néfastes

Autres informations : Aucun autre effet connu.

## SECTION 13: Données sur l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations relatives à l'élimination du produit ou de l'emballage : Eliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur. Récipient sous pression - Ne pas percer ou brûler même après usage.

Indications complémentaires : Des vapeurs inflammables peuvent s'accumuler dans le conteneur.

## SECTION 14: Informations relatives au transport

### Department of Transportation (DOT) / Transport des marchandises dangereuses (TMD)

Conformément aux exigences du DOT et TMD

N° ONU (DOT / TMD) : UN1950

Désignation officielle pour le transport (DOT / TMD) : Aérosols

Classe (DOT / TMD) : Classe 2.1 - Gaz inflammables 49 CFR 173.115

Étiquettes de danger (DOT / TMD) :



## SECTION 15: Informations sur la réglementation

### 15.1. Réglementations fédérales

Tous les composants de ce produit figurent à l'inventaire de la Toxic Substances Control Act (TSCA) de l'Environmental Protection Agency des États-Unis (ou en sont exclus), sauf pour:

2-Acide propénoïque acid, produits de réaction avec le pentaérythritol	n° CAS 1245638-61-2
--	---------------------

Tous les composants de ce produit figurent aux inventaires canadiens LIS (Liste intérieure des substances) et LES (Liste extérieure des substances) (ou en sont exclus), sauf pour:

2-Acide propénoïque acid, produits de réaction avec le pentaérythritol	n° CAS 1245638-61-2
--	---------------------

### 15.2. Réglementations internationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 15.3. Réglementations des Etats - É-U

California Proposition 65 - Ce produit ne contient aucune substance reconnue par l'État de Californie pour provoquer des cancers, des dommages au niveau du développement et/ou de la reproduction

## SECTION 16: Autres informations

Date de révision : 10/10/2019

Autres informations : Aucun.

# 1K UV Clear

## Fiche de données de sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

Préparé par

: Nexreg Compliance Inc.  
[www.Nexreg.com](http://www.Nexreg.com)



SDS HazCom 2012 - WHMIS 2015 (NexReg)

*Clause de non-responsabilité : nous croyons que les affirmations, les informations techniques et les recommandations contenues dans la présente sont véridiques, mais elles sont données sans garantie d'aucune sorte. Les informations contenues dans ce document s'appliquent à cette substance spécifique comme fournie. Elles peuvent ne pas être valables pour cette substance si elle est utilisée en combinaison avec toute autre substance. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence et de l'intégralité de cette information quant à l'usage particulier qu'il en fera.*